

Le Petit Pélico

"Pélico" est le nom, venant de pélican, du canon chargé de défendre la ville d'Anduze juste avant l'Édit de Grâce de 1629. Le pélican est un oiseau sacré depuis l'Antiquité, réputé pour son sens de la collectivité et de la solidarité.

L'édito de Madame la Maire

Les passages d'une année à l'autre sont précédés des conférences sur le climat. La dernière en date, la COP26 a réitéré l'alerte sur le changement climatique, avec un risque d'emballement des phénomènes climatiques extrêmes. Une urgence climatique dont les États peinent à faire une priorité; pourtant nous ne pouvons ignorer les appels à la raison et à l'action que nous lancent les nouvelles générations.

Même si cette année nous n'avons pas eu de canicule prolongée, même si les crues n'ont pas provoqué d'inondations sévères, nous sommes concernés, d'autant plus que notre commune est soumise aux risques naturels incendie, inondation et sécheresse. Il ne s'agit pas de stopper toute action de développement, mais nous devons intégrer cette réalité dans nos projets afin qu'Anduze développe sa capacité à s'adapter et contribue à sa mesure à la

réduction d'émission de gaz à effet de serre.

Anticiper dans nos aménagements, privilégier les pratiques et les projets vertueux, c'est le sens dans lequel s'inscrivent nos actions au quotidien et nos projets d'investissements. Dans ce numéro du Petit Pélico vous retrouverez des articles sur l'installation de maraîchers, l'action culturelle, le travail participatif concernant l'éclairage

public, l'actualité des écoles et du collège, la collaboration avec les étudiants architectes de l'école la Villette/Paris, ainsi que l'émergence du nouveau conseil citoyen.

Le quotidien, c'est aussi la démolition de la maison rue Cornie, les travaux de voirie et bien d'autres, sans oublier les dossiers portés par l'agglo dont un majeur : la révision en cours de la politique de collecte et de traitement des déchets, avec une marge significative de progrès à accomplir.

L'augmentation annoncée des taxes sanctionnera plus lourdement les collectivités qui produisent beaucoup et trient peu leurs déchets. L'agglo est concernée par ce défi qui doit être relevé par les collectivités et les citoyens, d'autant plus que le constat est général: les déchets et les incivilités qui y sont liées ont augmenté depuis la pandémie. Réorganiser la collecte est à l'ordre du jour, réduire notre quantité de déchets est une nécessité. En produire moins, réemployer des objets de seconde main, broyer, composter... Le déchet qui devient ressource, ce n'est plus l'affaire de quelques écologistes, c'est un incontournable de nos politiques publiques et de nos comportements!

Depuis que nous sommes élus, nous devons gérer et faire avec le covid. Nous sommes d'autant plus prudents que le virus continue à circuler avec un nouveau variant. Nous faisons tout pour maintenir la vie dans la commune car l'isolement est aussi un mal qui fait des dégâts notamment chez les plus vulnérables, pourtant, au vu de la situation sanitaire, nous avons dû annuler les festivités de fin d'année prévues à l'intérieur. Au moment où j'écris ces lignes, la cérémonie

des vœux prévue le samedi 15 janvier est suspendue à une amélioration de la situation.

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, pour vous et pour vos proches: santé, bonheurs partagés, prospérité, sérénité.

Pour le monde comme pour notre commune, je formule des vœux de paix, de tolérance et d'ouverture aux autres.

Joséphine Baker, l'artiste et résistante franco-américaine qui est entrée au panthéon en novembre, nous renvoie par ses mots à nos fondements républicains : "Lorsque j'étais enfant, ils ont brûlé ma maison, j'ai eu peur et je me suis enfuie. Je me suis enfuie tellement loin que j'ai fini par arriver dans un endroit appelé France".

Son parcours, qui appartient au passé, incarne des messages très actuels, et nous rappelle la force et le rayonnement que donnent à la France l'accueil des étrangers et la défense des droits humains, la citoyenneté par l'exercice des droits et des devoirs, l'universalisme des valeurs issues de la Révolution Française.

Que 2022 à Anduze soit source d'opportunités, d'épanouissement, de rencontres et de construction commune !

La commune redonne un souffle à l'agriculture locale

Depuis quelques années, de nombreuses collectivités ont montré que l'échelon communal pouvait être le terreau propice à une reconquête foncière, dans une optique de développement agricole local. Et ce phénomène s'est accéléré avec la pandémie. Des dizaines de communes, comme nous l'avons fait lors de la délibération du 17 mars 2021, adoptent des "Programmes Alimentaires Territoriaux". Elles facilitent des installations dans le but de soutenir la mise en place de ventes directes et de circuits courts. En parallèle, de nombreuses demandes de terres agricoles affluent. C'est le cas à l'accueil de notre mairie.

Après plusieurs examens de candidatures, la commune d'Anduze a eu le plaisir d'accueillir, en cette fin d'automne, un couple de



futurs maraîchers originaires de Picardie, titulaires du bac professionnel "Conduite en Productions horticoles" et de la Capacité Professionnelle Agricole: Mme Rebeca Lluesma et M. Jean-Noël Soum.

Avec l'appui de la foncière "Terre de Liens" et de la chambre d'agriculture du Gard, et avec le parrainage d'anciens agriculteurs locaux, la mairie leur a octroyé 1,3 ha de parcelles communales fertiles, situées rive droite du Gardon dans le quartier du Plan des Molles.

En parallèle, par l'intermédiaire de la SAFER, le couple a acquis 0,73 ha d'autres terres, proposées à la vente à la fin de l'été 2021 dans le même secteur.

Ils pourront également exploiter 0,22 ha de bon potentiel agronomique, avec une serre autour de la maison du Parc des Cordeliers qui deviendra leur logement. Grâce à des entreprises locales et à nos services municipaux, de nécessaires travaux de rénovation de cet édifice emblématique ont débuté. C'est un lieu que nous aurons le plaisir de voir revivre après quelques années d'abandon.

Tout en poursuivant l'accompagnement de ces nouveaux agriculteurs, la commune leur souhaite la bienvenue et tout le meilleur possible dans leur future activité de culture biologique de petits légumes, plantes aromatiques et fruits.

Rémi Sayrou

Lumière et Environnement

Atelier participatif

Le 9 octobre, dans le cadre de l'évènement national nommé le **"Jour de la Nuit"**, nous avons expérimenté une extinction totale de l'éclairage public et organisé une balade nocturne en ville. Plus d'une centaine d'habitants ont répondu présent. Le constat a été unanime sur la possibilité de plus de sobriété en la matière. En novembre, nous avons démarré des ateliers-balades réguliers sur le terrain qui auront lieu durant tout l'hiver, avec les habitants qui souhaitent participer. Le but est d'**analyser l'éclairage** existant par rue, par quartier, et les possibilités de réduction d'intensité, voire d'extinction partielle ou totale dans la nuit.

N'hésitez pas à nous rejoindre.

Vous pouvez aussi participer à l'aide des formulaires téléchargeables sur le site de la mairie et disponibles à l'accueil de la mairie.

Des tests de réduction d'éclairage sont prévus sur cette période.

Nous souhaitons également profiter de ces ateliers pour présenter des **documentaires/débats** sur le sujet.

Les dates des cessions de l'atelier et les compte rendus de leur déroulement seront communiqués régulièrement sur le site de la mairie : ACTUALITÉS / ATELIER PARTICIPATIF "LUMIÈRE ET ENVIRONNEMENT".

Vous trouverez aussi sur cette page des liens vers des articles d'information sur le sujet de la pollution lumineuse et les enjeux de la gestion de l'éclairage public en ville.

lean-Pierre Samama

Pour rencontrer vos élus

Demandez un rendez-vous

- par téléphone à l'accueil au **04 66 61 80 08**
- par mail à contact@mairie-anduze.fr
- en utilisant le formulaire de contact du site internet www.mairie-anduze.fr

Madame la maire reçoit sur rendez-vous les mercredis

Les mots de l'opposition

Avec le city-parc et l'aménagement futur des places, le nombre de places de parking diminue dans la partie haute du village en cas de gardonnade aïe aïe. Restons positifs, prenez soin de vous, vaccinez-vous pour enrayer la covid. Je vous souhaite une douce année 2022 et serai à vos côtés.

_Murielle Boisset

Qu'on le veuille ou non, avec cette pandémie historique et malgré les efforts de chacun, les vies sociale, économique et culturelle restent plombées par le manque de visibilité du futur proche, créant ainsi un sentiment d'incertitude paralysant. Si le virus du Covid ne semble pas encore décidé à nous lâcher, espérons que son action en 2022 sera au moins ralentie efficacement sinon éradiquée... Pour ma part c'est le premier de mes souhaits pour cette nouvelle année.

Meilleurs vœux à tous!

Philippe Gaussent

Un city-stade devant le collège

Nous allons construire un city-stade (espace multi sports) en face du collège, à côté de l'entrée du parc des Cordeliers.

Pourquoi cet emplacement?

Parce que nous voulons qu'il soit accessible à pied du centre-ville pour les familles comme pour les jeunes.

Parce que ce lieu était un plateau sportif (foot, hand, basket) qui fut progressivement rogné par un usage automobile, la jeunesse anduzienne se trouvant privée de son espace de jeu.

Parce que voulons qu'il soit réintégré au domaine public, en centre ville, pour faire du sport dans un espace sécurisé et exposé afin qu'il ne puisse pas devenir une place pour d'obscurs trafics.

Parce que nous voulons requalifier ce lieu qui est à la fois l'entrée du parc, l'entrée du collège et la liaison vers le centre ancien.

Avec le temps, il était devenu un espace de retournement et de stationnement des cars scolaires, il nous fallait donc déplacer cette desserte. Nous avons proposé le parking de la gare du train à vapeur, c'était certainement la meilleure solution car l'éloignement du collège ne nous paraissait pas une épreuve insurmontable. Pourtant cette option n'a pas été retenue, essentiellement pour des raisons d'horaires de cours ou de transports.

Nous avons été amenés à proposer, puis à organiser une desserte alternative, qui en réalité revient à la solution historique autour de l'îlot du "Le Petit Phare".

Ce n'est pas notre préférence, mais nous avons dû composer avec les contraintes des différents protagonistes. Nous avons donc organisé la desserte actuelle avec deux préoccupations. D'abord assurer la sécurité des collégiens et des familles, ensuite limiter au maximum la perte de places de parking nécessaires aux habitants du centre et aux activités qui s'y déroulent.

Le bilan n'est pas négatif car l'interdiction de stationner est limitée aux seules horaires d'entrée et de sortie du collège, une demi-heure matin et soir.

La solution idéale resterait pourtant d'accepter de faire à pied les 270 derniers mètres depuis la gare d'une part et de concevoir des horaires de transport moins tendus d'autre part.

Malgré les difficultés rencontrées, **notre détermination à offrir à notre jeunesse un espace de jeu et de respiration reste intacte**. Notre volonté d'embellir le centre ancien et sa liaison piétonne

vers le Parc des Cordeliers ne l'est pas moins.

Henri Lacroix

OPAH-RU pour le centre ancien d'Anduze

Des aides pour rénover votre habitat

Ce n'est un secret pour personne: les immeubles du vieux centre ancien d'Anduze sont souvent très dégradés, que ce soit l'intérieur des logements ou les façades.

Depuis septembre 2021, la ville d'Anduze et Alès Agglomération ont lancé un nouveau dispositif à destination des propriétaires de logements dans le cœur de ville: l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Rénovation Urbaine.

L'un des principaux objectifs de ce programme est la rénovation des logements les plus dégradés du centre ville, notamment ceux qui sont le plus mal isolés ou qui ne bénéficient pas d'un confort minimum.

Le dispositif s'étale sur cinq ans et permet aux propriétaires éligibles d'être accompagnés dans leur projet de rénovation et de bénéficier de subventions. Il concerne les propriétaires occupants comme les propriétaires bailleurs, désireux de rénover leurs logements et, si nécessaire, de les mettre aux normes d'habitabilité. Les logements en location des immeubles concernés devront également respecter la réglementation en vigueur sur la décence. Des aides sont aussi possibles pour les propriétaires occupants qui veulent adapter leur logement à leur handicap.

Enfin, l'opération prévoit un important volet concernant les façades qui vise à en rénover près de 60.

Comment faire pour être accompagné dans votre projet ?

Le bureau d'études Urbanis a été missionné pour accompagner les propriétaires dans leur projet et mobiliser les subventions de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), de la Ville d'Anduze et d'Alès Agglomération. Ses représentants pourront établir un

diagnostic du logement (et/ou de la façade selon le projet) afin de déterminer les travaux à réaliser, estimer les aides mobilisables et déposer les demandes. Une visite de contrôle est prévue en fin de chantier pour s'assurer de la bonne réalisation des travaux.

Ravalement des façades

Pour bénéficier des diverses subventions, les projets de ravalement de façades devront notamment respecter le cahier de recommandations architecturales qui précise les bonnes pratiques attendues et ce qui est à éviter. Une visite sur place avec l'architecte du bureau d'études permettra d'établir avec vous un cahier des charges des travaux à réaliser.

Jean-Pierre Samama



Vivre ensemble à Anduze

En septembre, nos aînés étaient à l'honneur: une demi-journée animée par l'accordéoniste "Fredoboss" et le magicien "Laszlo" a réuni plus de 120 personnes autour d'un bon repas cuisiné par Patricia des "Saveurs du Sud".

Début octobre, la semaine bleue, organisée et animée par des étudiantes de BTS secteur sanitaire et social du lycée Pasteur de La Grand-Combe, sous le regard du CCAS, a proposé des rencontres: la dictée, le loto, les ateliers gym et mémoire. Pour continuer sur cette dynamique intergénérationnelle, un club de **lecture** a lieu tous les premiers lundis du mois à 14h à la salle Zobel et le CCAS met en place des rendez-vous chaque mois, dès le mois de janvier, pour se retrouver autour d'une galette, d'une partie de belote ou d'un thé dansant (voir l'agenda, renseignements en mairie).

La journée du patrimoine a mis à l'honneur les merveilles qui nous entourent: visites quidées et théâtralisées de la ville avec Noémie Machefer, spectacles avec la compagnie des "Chemins Buissoniers" et installation de la ferme Méjean pour le bonheur de tous. Deux inaugurations: la bombe robinette, source qui fut le rendez vous des Anduziens pendant de nombreuses années, et le changement des noms des salles de l'espace Pélico avec la belle enseigne de l'entreprise Palmarini et les plaques de Kdofun.

Dans le prolongement des représentations de l'été dans la cour Bellot, nous avons présenté trois pièces de théâtre en octobre et novembre : "Une semaine pas plus" de la compagnie Vivart, "Cul et chemise" en collaboration avec le Cratère et "La lecon de français" de Pépito Matteo en collaboration avec les ATP.

Le cinéma reviendra en février avec des projections chaque mois dans la salle des casernes, grâce à "Cinéco" et des bénévoles investis. Au printemps, "La Rue est à Vous" de l'association AveC, puis la programmation estivale avec des expositions, les festivals Jazzoparc et Lol&Lalala, le grand prix de la chanson, le théatre à la cour de la maison Bellot, le festival "Lire à Anduze" sur le thème de la littérature africaine... Et, pourquoi pas, une grande fête au château de Tornac et une fête de l'âne!

La culture s'est bien installée dans notre commune, elle favorise les rencontres, conforte le lien entre Anduziens, visiteurs et touristes. Elle donne à tous le sentiment de mieux vivre ensemble et nous permet d'envisager des projets comme l'aménagement de la maison Bellot qui mettra en lumière notre patrimoine et favorisera l'installation d'activités en coeur de ville. Sylvie Legembre

Newsletter 04 66 61 80 08 Abonnez-vous sur le site **Directrice** Hôtel de ville www mairie-anduze.fr de publication 1 Plan de Brie Geneviève Blanc anduze.mairie 30140 Anduze Maquette - Photos Contact@mairie-anduze.fr Stéphanie Lebreton lundi - jeudi Impression Oc'tet 9h -12h • 13h30 -16h30 Communication (Anduze) vendredi Tirage 2500 explaires 9h - 12h • 13h30 -15h30 papier FSC

Brèves

Une vision jeune de l'architecture urbaine à Anduze

Chaleureusement accueillis par la mairie et les Anduziens en septembre dernier pour mettre en place leur projet d'étude "Petite Ville De Demain" sur Anduze, les étudiants de l'École Nationale d'Architecture de Paris-La Villette vont pouvoir revenir, grâce à l'apport financier de la DDTM. Ils présenteront leur travail aux Anduziens le 5 février à 10h, dans la salle voûtée de l'espace Pélico. Leurs travaux y seront exposés au public les 5 et 6 février.

La cour de l'école maternelle

Lorsque nous avons pris la responsabilité des affaires communales, le jeu équipant la cour du haut de l'école Maternelle venait d'être déclaré dangereux. Puis ce fut le tour du sol absorbant, rendant le remplacement immédiat impossible. Malgré la difficulté d'intégrer un pareil chantier au milieu de la vie d'une école, nous avons pu mener à bien ce projet de rénovation, illustrant l'étroite collaboration entre la mairie, la direction de l'école et l'entreprise Win'ovatio. Les enfants en ont pris possession début décembre : comme un cadeau de Noël avant l'heure I

Conseil Citoven

Après deux années de sommeil, le conseil citoyen d'Anduze, s'est doté d'une équipe renouvelée et d'un programme de travail. Deux réunions auront suffit: information le 13 octobre et installation le 23 novembre. Cette structure, indépendante des élus comme des financeurs, se réunit chaque mardi en fin d'après-midi. Première réalisation concrète: l'organisation d'une fête de fin d'année pour les habitants du centre-ville le 22 décembre*.

*cet événement peut avoir été annulé depuis la rédaction du bulletin selon de l'évolution de la situation sanitaire

Agenda



De janvier à juin

Gratuits et ouverts à tous Sur inscription au 04 66 61 95 92 Vérifiez les dates auprès de la médiatèque ou sur le site de la mairie

• Atelier création de livres

Le troisième samedi de chaque mois | 10h-12h | salle Joseph Zobel

• Club lecture

Le premier lundi de chaque mois | 14h-17h | salle Joseph Zobel

• Atelier création et découverte

Le dernier mercredi de chaque mois | 14h-17h | salle Joseph Zobel

• Atelier musique, contes africains et djembé

Le premier mercredi de chaque mois | 14h-17h | salle Voûtée

Salle des Casernes Premières séances prévues

5 février • 5 mars • 2 avril • 14 mai • 4 juin

Plus d'informations et d'autres dates à venir dans l'agenda du site de la mairie



ANIMATIONS

- 25 janvier | Dictée & Galette
- 22 février | Loto & Crèpes
- 29 mars | Concours de Belotte & Goûter
- 26 avril | Thé Dansant | Salle Rohan 14h-17h

Réservation obligatoire à l'accueil de la mairie

salle Voutée

14h-17h